



AIDE-MEMOIRE

Aide-mémoire à l'intention des organismes communautaires, en préparation d'une situation d'éclosion de COVID-19

Mise en contexte

Le *Plan d'action ministériel - 2e vague pandémie* invite tous les partenaires du réseau, notamment les organismes communautaires, à mettre en place des mesures de prévention et des stratégies de soutien pour la continuité des services advenant une situation d'éclosion.

Depuis le début de la période de pandémie, la Direction de la santé publique de Chaudière-Appalaches a eu l'occasion de partager avec vous les bonnes pratiques à adopter pour la prévention des infections et la mise en place de mesures sociosanitaires qui assurent des environnements sains et sécuritaires.

En complément à ces informations, il peut être utile de s'assurer d'une bonne préparation sur des composantes de votre fonctionnement qui pourraient être à risque advenant une situation d'éclosion. Le présent « aide-mémoire », qui ne se veut pas exhaustif, vise à soutenir les échanges que vous pourrez avoir avec votre conseil d'administration ou votre équipe et ainsi prévoir les ententes à conclure au besoin.

N'hésitez pas à le compléter.

S'il advenait que votre offre de service se modifie en raison d'une éclosion, s'il-vous-plait veuillez en aviser madame Nadine Sirois, conseillère cadre au PSOC du CISSS de Chaudière-Appalaches au 418 386-3363, poste 41567 ou par courriel au nadine.sirois@ssss.gouv.qc.ca afin que cette information puisse être diffusée aux directions de programme qui sollicitent vos services.

Merci de votre engagement pour protéger la clientèle et vos travailleurs rémunérés et bénévoles.

Suggestions d'éléments à regrouper et à avoir sous la main pour un accès rapide

- Noms, coordonnées téléphoniques et courriels des membres du Conseil d'administration et des travailleurs rémunérés et bénévoles;
- Noms, coordonnées téléphoniques et courriels des usagers/clients advenant une nécessité de les joindre rapidement ainsi que leurs répondants au besoin;
- Noms et coordonnées des répondants-contacts au CISSS de Chaudière-Appalaches dans un programme référent (santé mentale, jeunesse, etc.);
- Plan de mesures d'urgence (ajusté pour tenir compte de la COVID);
- Plan de l'installation en cas de besoin de mesures de confinement ou de distanciation physique;
- Liste des principaux numéros pour signaler une situation d'éclosion ou demander l'aide du CISSS (ligne info-partenaire, ligne info-COVID, répondante PSOC du CISSS);
- Registre des entrées et visites à l'organisme afin de permettre le repérage plus rapide des personnes-contacts à retracer en suivi d'une éclosion;
- Numéros des principaux fournisseurs réguliers de l'organisme;
- Liste des médias du secteur pour informer la population d'une rupture de service ou des services interrompus (fermeture complète ou partielle des services);
- Inventaire du matériel de protection individuelle et produits désinfectants et quantités minimum à avoir;
- Numéros pour commander des équipements de protection individuelle (ligne partenaires, fournisseurs);
- Liste des partenaires et leurs coordonnées pour informer en cas de fermeture complète ou partielle des services.

Quelle sera l'alternative prévue en cas d'éclosion COVID-19 ?

- Absence du responsable (personne dédiée pour remplacer);
- Absence de membres du personnel offrant de la surveillance, des soins ou services (liste de contractuels possibles);
- Absence de la personne assignée à l'alimentation (ex. contractuels, livraisons, entente avec un autre organisme);
- Absence de la personne responsable de l'hygiène et salubrité, la buanderie (ex. entreprises de ménage pouvant être contactées);
- Absence de la personne assignée au transport (ex. ententes avec un transporteur ou un autre organisme);
- Fermeture complète ou partielle de l'organisme (ex. réorientation de la clientèle vers un autre organisme).